

*Influencez votre collectivité pour la mise en valeur
de la biodiversité de votre lac!*

Une bande riveraine modèle près de chez vous !

La thématique du Bouclier faunique

Les rives jouent un rôle déterminant dans la protection de la qualité de l'eau des lacs et des cours d'eau. Une bande riveraine possédant les trois strates de végétation remplit des fonctions écologiques importantes : elle freine les apports en nutriments et contaminants en provenance des eaux de ruissellement, elle procure des habitats de qualité pour la faune, elle fournit de l'ombre au plan d'eau en créant un écran naturel contre son réchauffement, etc.

La bande riveraine thématique *Le Bouclier faunique* permet de protéger et de maintenir la diversité faunique en plus de réduire l'empreinte environnementale des résidents en bordure des lacs, de retrouver un cadre naturel pour la pratique d'activités de plein air et ultimement d'atténuer les impacts de la villégiature sur la qualité de l'eau.

Les végétaux ont été choisis en fonction des habitats et des sources d'alimentation qu'ils peuvent fournir à la faune. Les bandes riveraines sont importantes pour un très grand nombre d'animaux, particulièrement les espèces dépendantes du milieu terrestre et aquatique, telles que les amphibiens, les reptiles, les oiseaux et les petits mammifères. Lorsqu'ils sont composés majoritairement d'aulnes rugueux, ces milieux favorisent, entre autres, la tortue des bois, reptile désigné vulnérable au Québec. Les petits fruits produits par les végétaux de cette thématique peuvent être consommés par cette espèce, mais également par une multitude d'oiseaux, dont la paruline jaune et le viréo mélodieux.

En privilégiant l'aulne rugueux et les végétaux produisant de petites baies, vous donnerez assurément un bon coup de pouce à la faune de ces milieux fragiles!

COMBATTEZ LE VERT PAR LE VERT

Le projet *Combattez le VERT par le VERT* vise à favoriser des pratiques durables en incitant les collectivités à poser des gestes pour améliorer leur environnement.

Avec la participation des riverains, les aménagements de bandes riveraines réalisés dans le cadre de ce projet se situent sur 10 lacs des territoires de Lanaudière et des Laurentides. Les rives revégétalisées s'inspirent de l'un des cinq thèmes développés par l'OBV CARA : l'Envolée, la Parfaite vision, la Paresseuse, le Gardemanger et le Bouclier faunique. Différentes espèces de végétaux sont mises en valeur selon la thématique abordée. Au travers de ces dernières, certaines plantes sont implantées pour leur qualité de captation du phosphore et de diminution de l'érosion.

L'objectif est de démystifier l'usage des végétaux indigènes afin de créer des bandes riveraines attrayantes et naturelles tout en devenant une référence visuelle pour les citoyens.



Tortue des bois

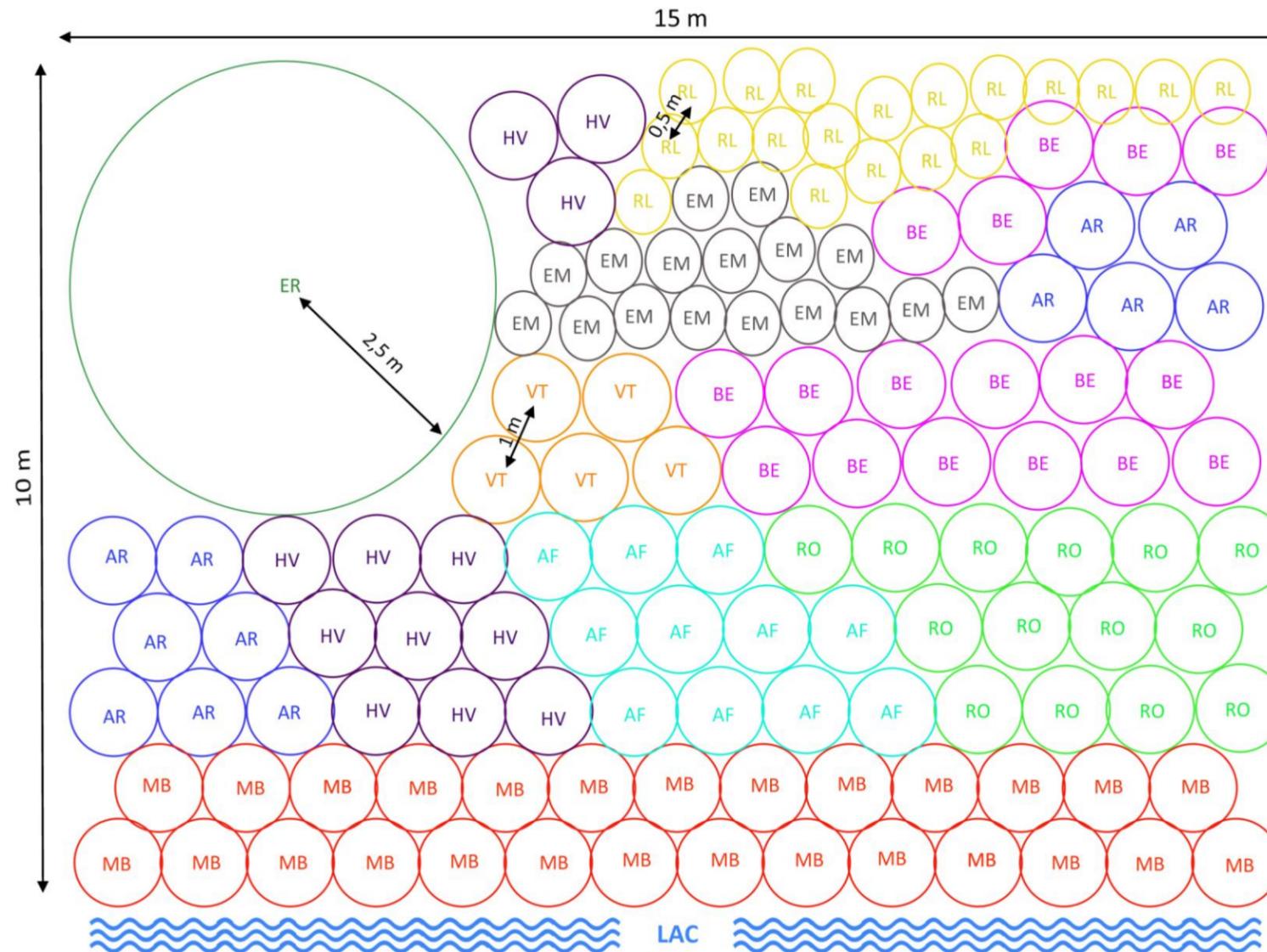
Plan d'aménagement

Liste des végétaux indigènes



Voici, à titre d'exemple, un plan d'aménagement conçu selon cette thématique :

	<p>Nom français : Eupatoire maculée Nom latin : <i>Eupatorium maculatum</i> Hauteur: 100-150 cm Largeur: 60 cm Sol: Loameux Humidité: Moyenne à élevée Exposition: Plein soleil, mi-ombre</p>
	<p>Nom français : Aronie à fruits noirs Nom latin : <i>Aronia melanocarpa</i> Hauteur: 150-200 cm Largeur: 100-150 cm Sol: Sableux, loameux, argileux Humidité: Moyenne à élevée Exposition: Plein soleil, mi-ombre</p>
	<p>Nom français : Houx verticillé Nom latin : <i>Ilex verticillata</i> Hauteur: 180-300 cm Largeur: 180-300 cm Sol: Loameux Humidité: Élevée Exposition: Plein soleil, mi-ombre</p>
	<p>Nom français : Aulne rugueux Nom latin : <i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i> Hauteur: 6-10 m Largeur: 6-10 m Sol: Tous Humidité: Faible à élevée Exposition: Plein soleil à mi-ombre</p>
	<p>Nom français : Viorne trilobée Nom latin : <i>Viburnum trilobum</i> Hauteur: 250-360 cm Largeur: 250-360 cm Sol: Loameux Humidité: Moyenne Exposition: Plein soleil et mi-ombre</p>
	<p>Nom français : Bleuet à feuilles étroites Nom latin : <i>Vaccinium angustifolium</i> Hauteur: 15-60 cm Largeur: 60 cm Sol: Sableux Humidité: Faible à moyenne Exposition: Plein soleil; tolère l'ombre</p>



Légende

- | | | | |
|----------------------|----------------------------|---------------------------------|-------------------------|
| ER : Érable rouge | HV : Houx verticillé | BE : Bleuet à feuilles étroites | RL : Rudbeckie laciniée |
| AR : Aulne rugueux | AF : Aronie à fruits noirs | VT : Viorne trilobée | |
| MB : Myrique Baumier | RO : Raisin d'ours | EM : Eupatoire maculée | |

Liste des plantes suggérées dans un aménagement de type *Le Bouclier faunique*

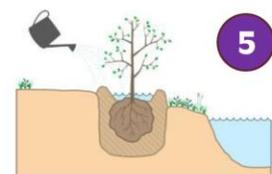
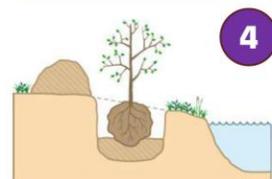
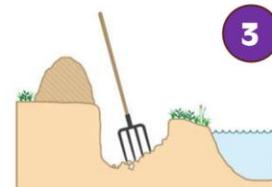
- (*Amelanchier canadensis*) Amélanchier du Canada
- (*Aronia melanocarpa*) Aronie à fruits noirs
- (*Athyrium filix-femina*) Athyrie fougère-femelle
- (*Alnus incana* subsp. *rugosa*) Aulne rugueux
- (*Vaccinium angustifolium*) Bleuet à feuilles étroites
- (*Calamagrostis canadensis*) Calamagrostide du Canada
- (*Carex grayi*) Carex de Gray
- (*Desmodium canadensis*) Desmodie du Canada
- (*Dryopteris carthusiana*) Dryoptère spinuleuse
- (*Acer rubrum*) Érable rouge
- (*Eupatorium maculatum*) Eupatoire maculée
- (*Sorghastrum nutans*) Faux sorgho penché
- (*Rubus idaeus*) Framboisier rouge
- (*Chelone glabra*) Galane glabre
- (*Ilex verticillata*) Houx verticillé
- (*Larix laricina*) Mélèze laricin
- (*Myrica gale*) Myrique baumier
- (*Physostegia virginiana*) Physostégie de Virginie
- (*Arctophylos Uva-Ursa*) Raisin d'ours
- (*Rubus odoratus*) Ronce odorante
- (*Rudbeckia laciniata*) Rudbeckie laciniée
- (*Spiraea latifolia*) Spirée à larges feuilles
- (*Solidago canadensis*) Verge d'or du Canada
- (*Viburnum lantanoides*) Viorne bois d'ornal
- (*Viburnum lentago*) Viorne flexible
- (*Viburnum trilobum*) Viorne trilobée



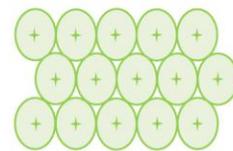
© Jean Vincent

Des astuces pour une meilleure plantation :

1. Lors de la plantation, il est généralement conseillé de garder une distance moyenne de 50 cm à 1 mètre entre les plants d'herbacées et d'arbustes. Tandis que pour les arbres, une distance de 5 mètres assurera une croissance optimale pour ces végétaux.
2. Plantez en quinconce (les rangées décalées les une par rapport aux autres);
3. Creusez un trou légèrement plus grand que le diamètre du pot. Remuez le sol au fond du trou afin que ce dernier soit meuble;
4. Retirez le plant du pot en le manipulant délicatement et déposez-le dans le trou de manière à ce qu'il soit bien droit. Le haut de la motte (ou collet) doit être au même niveau que le sol. Au besoin, ajoutez de la terre dans le fond du trou (moins d'un tiers);
5. Remplissez le trou avec de la terre excavée, puis tassez légèrement;
6. Arrosez abondamment et attendez que l'eau soit absorbée avant de tassez délicatement la terre autour des racines;
7. Taillez les branches endommagées;
8. Ne fertilisez pas! Les plantes indigènes sont bien adaptées à nos sols, les fertiliser s'avère inutile et nuisible pour le plan d'eau adjacent;
9. Arrosez les premiers jours, surtout en période de canicule.



Images tirées de:
<http://banderiveraine.org/planter/faire-la-plantation/la-technique-de-base/>



Plantation en quinconce

Une initiative de la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (OBV CARA) dans le cadre de l'Opération Bleu-Vert du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et du programme *Alimenter le changement* de Shell Canada.

Opération
Bleu Vert
Plan concerté contre
les cyanobactéries



Organisme de bassin versant
Zone de gestion intégrée des ressources en eau L'Assomption

Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption, OBV CARA
100, rue Fabre, Joliette (Québec) J6E 9E3
Tél. : 450 755-1651 | Téléc. : 450 755-1653
www.cara.qc.ca | info@cara.qc.ca

Fondé en 1983, la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (OBV CARA) a pour principal mandat l'élaboration et la mise en œuvre progressive du plan directeur de l'eau pour la Zone de gestion intégrée des ressources en eau L'Assomption, laquelle englobe les bassins versants des rivières L'Assomption, de l'Achigan, Ouareau, Saint-Esprit, Noire, Saint-Jean ainsi que la zone des cours d'eau agricoles de Repentigny, Saint-Sulpice et Lavaltrie. L'OBV CARA, tout en s'impliquant dans le milieu pour favoriser une approche par bassin versant, encourage la participation active des communautés concernées à l'échelle locale.